

Direction de la compétition et des équipes de France

LA LETTRE DE L'ARBITRAGE N°15

octobre 2015

Chère Présidente, Cher Président,

La Commission Fédérale d'Arbitrage et le Département Arbitrage de la FFT vous souhaitent une bonne saison sportive 2016 et ont le plaisir de vous adresser la quinzième « lettre de l'arbitrage ». Vous constaterez que les remontées de terrain de la part des juges-arbitres concernant les compétitions des 8-9 et 10 ans ont permis de faire évoluer l'AEI galaxie tennis afin de donner aux juges-arbitres le maximum de souplesse pour faire jouer au maximum les enfants concernés.

Nous comptons sur vous pour une diffusion de cette lettre la plus large possible et en particulier auprès de tous les juges-arbitres.

1) L'AEI et les épreuves de Galaxie Tennis (au 1^{er} octobre 2015)

Les principales évolutions de l'AEI pour les épreuves de Galaxie Tennis

a) Le contrôle du niveau des joueurs lors de leur inscription

- Ne peuvent être inscrits dans une épreuve Galaxie Tennis, que les joueurs qui ont le niveau requis le jour de leur inscription dans l'AEI.
- Il n'est plus possible d'actualiser le niveau des joueurs une fois le joueur inscrit dans l'AEI.
- Si un joueur change de niveau entre le jour de son inscription dans l'AEI et le jour du début de l'épreuve, trois cas sont possibles :
 - Laisser le joueur participer avec le niveau qu'il avait le jour de son inscription dans l'AEI.
 - Supprimer le joueur et le réinscrire : son nouveau niveau sera alors pris en compte dans l'épreuve qui convient.
 - Supprimer le joueur et ne pas le réinscrire s'il ne souhaite plus participer à la compétition.

b) Le contrôle de l'âge des joueurs lors de leur inscription

Ne peuvent être inscrits à une épreuve, uniquement les joueurs qui ont l'âge requis au premier jour de l'épreuve considérée et non plus au premier jour de la date d'homologation.

Par défaut, toutes les épreuves d'une homologation ont des dates identiques qui sont celles de l'homologation ; cependant le juge-arbitre peut modifier, dans l'AEI, les dates de chacune des épreuves mais ces dates doivent impérativement être comprises entre la date de début et la date de fin de l'homologation.

c) La suppression des contraintes règlementaires concernant les poules

Afin de pouvoir répondre aux contraintes spécifiques des épreuves Galaxie Tennis, **et uniquement pour ces épreuves**, certaines contraintes règlementaires pour l'organisation des épreuves sous forme de poules ont été supprimées :

- Il est possible d'effectuer des chevauchements de deux niveaux d'une phase de poule à une autre ; par exemple, si on fait une première phase de poules avec des joueurs de niveau 2 et 3, on peut désormais faire une seconde phase de poules avec de nouveau des joueurs de niveau 2 et 3.
- Il est possible de faire deux phases de poules successives avec tout ou partie des joueurs qui ont disputé la première phase de poules sans en intégrer de nouveaux joueurs.
- Il est possible de qualifier pour la phase suivante autant de joueurs par poule que l'on souhaite ; par exemple si on a une poule de 4 joueurs on peut choisir de qualifier 1, 2, 3 ou 4 joueurs.

d) La possibilité d'affecter la notion de TMC au niveau de l'épreuve

Désormais, le juge-arbitre aura le choix pour chaque épreuve Galaxie Tennis, lorsqu'il aura connaissance de son effectif définitif, de la paramétrer sous forme de TMC ou sous forme standard (poules ou exceptionnellement tableaux).

e) L'autorisation d'utiliser le format 5 pour les 10 ans vert

Le format 5 (2 sets à 3 jeux, point décisif, jeu décisif à 2/2, troisième set sous forme de super jeu décisif à 10 points) est autorisé pour toutes les catégories d'âge et tous les niveaux Galaxie Tennis.

f) La possibilité de regrouper 3 niveaux qui se suivent et de même couleur chez les filles

2) Des précisions sur les RS 2016

a) Les formats de jeu

- **Le Format 2** : 2 sets à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^{ème} manche.

Il est le format officiel pour les catégories d'âge 65 ans et plus et c'est un format possible pour les autres catégories d'âge.

- La compétition des jeunes filles et garçons âgées de 8, 9 et 10 ans DOIT se dérouler en âge réel.

<i>Appellation</i>	<i>format</i>	<i>Pour qui ?</i>
<i>Pour les 12 ans et plus</i>		
<i>Format 1</i>	3 sets à 6 jeux	Format traditionnel
<i>Format 2</i>	2 sets à 6 jeux, super jeu décisif à 10 points en guise de 3 ^{ème} manche	Format officiel pour les catégories d'âge 65 ans et + Format possible pour tous.
<i>Format 3 (format court)</i>	2 sets à 4 jeux, point décisif, jeu décisif à 4/4, super jeu décisif à 10 points en guise de 3 ^{ème} manche	Réservé aux NC et 4 ^{ème} série, TMC Dames, FMC Seniors plus
<i>Format 4</i>	2 sets à 6 jeux, point décisif, super jeu décisif à 10 points en guise de 3 ^{ème} manche	Format exclusivement réservé pour le double, il peut être appliqué à partir de 11 ans
<i>Pour les 8 à 11 ans</i>		
<i>Format 5</i>	2 sets à 3 jeux, point décisif, jeu décisif à 2/2, super jeu décisif en 10 points en guise de 3 ^{ème} manche	Format officiel des 8 ans (simple et double) Autorisé pour les 9 et 10 ans (simple et double)
<i>Format 6</i>	2 sets à 4 jeux, point décisif, jeu décisif à 3/3, super jeu décisif en 10 points en guise de 3 ^{ème} manche	Format officiel des 9 ans (simple et double) Autorisé pour les 10 ans (simple et double)
<i>Format 7</i>	2 sets à 5 jeux, point décisif, jeu décisif à 4/4, super jeu décisif en 10 points en guise de 3 ^{ème} manche	Format officiel pour les 10 ans (simple et double)
<i>Format 8</i>	3 sets à 6 jeux, point décisif	Format officiel des 11 ans en simple.

Format Beach Tennis et Padel

<i>Format 4</i>	2 sets à 6 jeux, point décisif, super jeu décisif à 10 points en guise de 3 ^{ème} manche	Beach Tennis et Padel
<i>Format 9</i>	1 set à 9 jeux, jeux décisifs à 7 points à 8/8	Beach Tennis et Padel

b) Le classement:

- Dès cette année apparition de 3 classements intermédiaires :
 - 11 janvier 2016
 - 4 avril 2016
 - 4 juillet 2016

• Lors des rencontres par équipes se déroulant sous forme de poules, si le classement d'un ou plusieurs joueurs a évolué lors de cette phase de poules, le classement pris en compte pour les rencontres restant à jouer sera celui du début de la compétition.

c) Les tournois

- Le nombre de participants à une épreuve SENIORS doit être au minimum 8 pour les messieurs et 4 pour les dames.
- Une nouvelle catégorie de tournois est créée : les tournois format court.
- Toute pré-inscription effectuée dans l'AEI doit être confirmée et validée par le juge-arbitre et ne devient définitive qu'à la réception des droits d'engagement.

d) Les rencontres par équipes du championnat de France seniors

- En DN1B : les trois arbitres doivent être de qualification A2 minimum.
- En DN2 : un arbitre de qualification A2 minimum doit être présent à 9h et doit arbitrer au moins une partie lors de la rencontre.
- Lors d'une rencontre :
 - On peut commencer la rencontre à 9h avec 2 arbitres présents.
 - Par contre trois arbitres différents doivent officier sur une même rencontre.
 - Une rencontre peut se jouer avec 2 arbitres mais le club pourra être sanctionné d'une pénalité sportive.
 - Aucune personne présente sur la feuille de composition d'équipe ne peut être arbitre.

3) Le superviseur de courts

Dans les compétitions jeunes se déroulant sous forme de TMC ou de poules il est vivement recommandé que les jeunes soient aidés par des superviseurs de courts. Les RS 2016 précisent sa fonction :

- C'est un officiel de la compétition qui intervient uniquement en cas d'absence d'arbitre de chaise ; il possède à minima une qualification d'arbitre ou de juge-arbitre de niveau 1.
- Il vérifie la conformité du court, l'identité des joueurs et fait respecter le temps d'échauffement ainsi que la continuité du jeu.
- Il peut intervenir sur la matérialité des faits pour laquelle sa décision est définitive et sans appel.
- Il statue en premier ressort sur l'application et l'interprétation des règles. Il peut sanctionner le mauvais comportement des joueurs en application du Code Fédéral de Conduite. Ses décisions sont susceptibles d'appel devant le Juge-arbitre qui doit être saisi immédiatement.

4) La GDA (Gestion Des Arbitres)

Afin de rendre l'utilisation de la GDA encore plus performante pour les ligues, les améliorations suivantes ont été mises en place :

- Possibilité d'associer à une même formation plusieurs formateurs.
- Possibilité de saisir le club/lieu réel d'une formation (zone commentaire).
- Edition automatique du procès-verbal d'examen.
- Gestion des qualifications à partir de la liste résultante sur « recherche de Personne Physique » qui permettra, pour chaque officiel de la compétition sélectionné, d'avoir une vision rapide de son activité.
- Amélioration de la mise en page du rapport d'activité.

5) Communication

• Le nouveau logo « FFT arbitrage » en tête de cette lettre est dorénavant apposé sur tous les documents émanant du Département Arbitrage et de la Commission Fédérale d'Arbitrage. Nous vous demandons de ne pas l'utiliser dans vos documents de ligues ou Comités.

• Afin d'harmoniser la communication avec les ligues vous trouverez ci-dessous la nomenclature des abréviations de ligue à utiliser dans tous les documents.

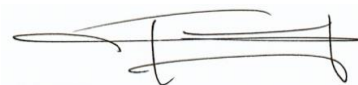
Abréviation	Ligue	Abréviation	Ligue
ALS	ALSACE	LOR	LORRAINE
AUV	AUVERGNE	LRO	LANGUEDOC-ROUSSILLON
BOU	BOURGOGNE	LYO	LYONNAIS
BRE	BRETAGNE	MAR	MARTINIQUE
CAZ	COTE D'AZUR	MPY	MIDI PYRENEES
CBB	CBBL	NCL	NOUVELLE CALEDONIE
CEN	CENTRE	NOR	NORMANDIE
CHA	CHAMPAGNE	PAR	PARIS
COR	CORSE	PCH	POITOU CHARENTES
DSA	DAUPHINE- SAVOIE	PDL	PAYS DE LA LOIRE
ESS	ESSONNE	PIC	PICARDIE
FCO	FRANCHE COMTE	PRO	PROVENCE
FLA	FLANDRES	REU	REUNION
GUA	GUADELOUPE	SEM	SEINE-ET-MARNE
GYA	GUYANE	SSD	SEINE-SAINT-DENIS
GYE	GUYENNE	VDM	VAL-DE-MARNE
HDS	HAUTS DE SEINE	VDO	VAL D'OISE
LIM	LIMOUSIN	YVE	YVELINES

Excellentes compétitions à tous



Gérard OFFROY

Président de la Commission
Fédérale d'Arbitrage.



Rémy AZEMAR

Responsable du Département Arbitrage FFT